



# MERVILLE

## ACTUALITES

N° 53 MAI 2000

AGENDA  
DU MOIS

### Lundi 1<sup>er</sup> Mai

Concours de Pétanque

### Samedi 06 Mai

12 H : Repas champêtre  
au Jardin Public du Bois  
de Bayler, offert par la  
municipalité.

20 H : Basket Merville-  
Eaunes

### Dimanche 7 Mai

Vide - Grenier

### Lundi 08 Mai

12 H : Repas 50<sup>e</sup>  
anniversaire- Réveil  
Mervillois

### VENDREDI 12 Mai

Théâtre « Jacques et son  
Maître »

### Samedi 13 Mai

\*Journée du Foot

\*Journée Portes ouvertes

TENNIS

### Samedi 20 Mai

19 H Repas du Basket

### Dimanche 21 Mai

12 H : Repas Anciens  
Combattants

### Jeudi 25 Mai

Sortie annuelle Club du  
3<sup>eme</sup> Age

### Samedi 27 Mai

Fête des Associations

Comité de rédaction : Commission Information Mairie de Merville  
Dépôt des articles : Mairie avant le 15 du mois (impératif)

## VIVRE A MERVILLE

A l'occasion des inaugurations de la ZAC, du jardin public du Bois de Bayler et du Clos des Mûriers,

Monsieur le Maire et son Conseil Municipal sont heureux d'inviter gracieusement tous les mervillois et les mervilloises le **SAMEDI 6 MAI 2000 à 12 H** pour un pique-nique champêtre, au jardin public du Bois de Bayler.

Nous vous rappelons de vous inscrire à la Mairie avant le **02 MAI** dernier délai.  
**MERCI !**

### Le Budget 2000

Le budget 2000, comme le budget 1999, vise à consolider les orientations prises les années précédentes, et prépare l'avenir.

Il met en évidence une stabilité de la fiscalité avec des taux de taxes inchangés par rapport à ceux de 1999. En revanche, il comporte un fort accroissement du coût de traitement des Ordures Ménagères (voir article OM).

L'évolution à 0 % de la fiscalité est confirmée par la stabilité des tarifs des services publics (Cantine, AIC, transport d'encombrants...) et par la volonté municipale de réduire le nombre d'emplois au statut précaire avec la titularisation de plusieurs Contrats Emploi Consolidé dès le 1<sup>er</sup> Mai 2000.

Les investissements 2000 confirment un ajustement des crédits des opérations lancées en 98 et 99, à savoir :

- Construction de nouveaux vestiaires
- Construction des ateliers municipaux
- Colombarium et travaux d'aménagement au cimetière d'Embrusq
- Agrandissement de l'école de musique
- Renforcement informatique
- Renforcement de l'outillage des ateliers municipaux

Divers programmes d'aménagement sont également inscrits au budget :

- Carrefour de la route d'Aussonne avec 900 000 F d'aide du Conseil Général
- Frais d'étude pour l'extension du groupe scolaire pour 550 000 F
- Abribus

Plusieurs projets d'aménagement prévus en 99 ont vu le jour :

- Clos des Mûriers (8 logements)
- Urbanisation de la 3<sup>eme</sup> tranche du village avec le renforcement des conduites d'eau potable, et de pluvial, et la mise en souterrain des réseaux EDF et Télécom.
- Aménagement du Jardin public du Bois de Bayler
- Mise en service de 3 aires de tri sélectif
- Numérotation des maisons, pose de plaques de rues et signalisation des bâtiments publics.

**ZAC de la Patte d'Oie**

Délibération pour la desserte Haute Tension , Basse Tension et éclairage public, adopté à l'unanimité. Coût de l'opération : 987 844 F T.T.C

Compte tenu de la participation du syndicat d'électricité (S.D.E.H-G), la contribution de la commune sera au plus égale à 250 269 F, financée par voie d'emprunt sur un prêt réalisé par le syndicat départemental.

**Monument aux morts**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le projet présenté par le Syndicat d'électricité pour l'éclairage du monument aux morts, pour une participation de la commune de 8 800 F.

**ORDURES MENAGERES - DECOSET**

Le budget 2000 met en évidence une forte augmentation du coût de traitement des ordures ménagères, et ce pour deux raisons :

D'une part, la commune de Grenade a décidé de ne pas adhérer à la compétence « Ordures Ménagères » du SIVOM du canton de Grenade, ce retrait préjudiciable à l'ensemble des communes de ce canton provoque un surcoût lié aux charges fixes (loyer, salaires...) de l'ordre de 16 %. Donc, si Grenade avait maintenu son adhésion, la contribution de notre commune aurait été allégée de 130 310 francs.

D'autre part, la mise en service du four d'incinération de Bessières entraîne aussi des charges, qui se répartissent entre le coût du transfert des ordures vers le quai de transfert de Colomiers, en attendant l'ouverture du site de Grenade (1.34 F HT/ hab) ; ainsi que celui de la participation à l'exploitation des déchetteries, surtout celle de Cornebarrieu (37.50 F/hab). A cela viennent s'additionner le coût du compostage de la plate forme de Léguevin (4.32 F/hab) , l'augmentation du coût de la mise en décharge avec traitement des Lixiviats (355 F HT la tonne) et enfin, le coût de l'incinération (403.45 F HT la tonne).

Au total, on comptabilise une charge DECOSET de 342 369 F pour l'année 2000, contre 88 951 F en 1999.

En revanche, le montant de la collecte et du transport des encombrants, gravats et déchets verts reste inchangé par rapport à l'année 1999. Par ailleurs, le tri sélectif (verre, papier, carton, plastique) entraîne un bénéfice de 350 000 F contre 328 000 F de coût de collecte et de tri.

Pour l'année 2000, devant la nécessité d'encourager le réflexe du tri sélectif, des moyens vont être mis en œuvre afin que trois nouvelles aires de tri soient installées pendant l'année.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, a adopté le montant global de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères s'élevant à 1 410 805 F et appelée sur la Taxe Foncier Bâti :

	1999	2000
T.E.O.M.	1 035 185	1 410 805
Bases F.B.	8 790 000	9 354 000
Taux	11.71 %	15.08 %

**Cimetière de Merville**

Des travaux seront bientôt engagés au nouveau cimetière de Merville.

En effet, on prévoit la construction d'un colombarium et d'un ossuaire, l'installation de points d'eau, ainsi que la mise en place de bordures pour délimiter les allées et d'un jardin du souvenir.

De plus, une modification du porche d'entrée sera réalisée suite aux difficultés rencontrées par les entreprises funéraires pour pénétrer dans l'enceinte avec leurs camions. Un nouveau règlement et une nouvelle tarification ont été proposés et votés à l'unanimité par le Conseil Municipal (délibération du 31 mars 2000), et prendront effet à compter du 1<sup>er</sup> mai 2000.

**Tarif des concessions\***

DUREE	CAVEAU & TOMBALE 6 m <sup>2</sup>	TOMBE Adulte & Enfant
50 ans	2 500 F	2000 F

**Tarif du Colombarium**

COLOMBARIUM	DUREE
2000 F	50 ans

**Tarif du Dépositaire**

DUREE	TARIFS
1 à 3 mois	Gratuit
4 à 6 mois	120 F/mois
7 à 9 mois	200 F/mois
10 à 12 mois	300 F/mois

\*Enregistrement de Concession de Cimetière : 2 timbres fiscaux de 40 F à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2000.

## TARIFS PUBLICS ANNEE 2000

Les tarifs publics de l'année 2000 sont restés stables par rapport à ceux de l'année dernière. En voici le rappel :

**Photocopies :** simple 1.50 F  
Recto-verso 2.00 F

Demandeurs d'emploi, bénéficiaires de la CMU, pour toutes démarches administratives : gratuites sur justificatif (carte CMU ou ASSEDIC)

**Cantine :** Repas primaire 16.45 F / Repas maternelle 11.85 F

**Bennes :** Encombrants et gravats 150 F  
Déchets verts gratuit

### Location salles

**Salle des fêtes** 500 F  
Caution 500 F  
Jeunes/apéritif/lunch gratuit  
**Réservée aux habitants de la commune**

<b>Salle polyvalente</b>	<b>Merville :</b>	1500 F	<b>Hors Merville :</b>	3000 F
	Caution :	3000 F	Caution :	3000 F
	Arrhes :	500 F	Arrhes :	1000 F

## CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

**ELECTIONS :** diffusion d'une plaquette d'information à destination des enfants à partir du 15 mai 2000.

- Dépôt des candidatures avant le 30 mai 2000.
- Campagne électorale du 30 mai au 12 juin 2000.

### LE SCRUTIN AURA LIEU LE 15 JUIN 2000 A PARTIR DE 14 H

L'investiture du Conseil Municipal d'Enfants aura lieu :  
Le Samedi 17 Juin 2000 à 11 H 00  
à la Mairie par Monsieur Le Maire et son Conseil Municipal

### VOTE PAR CORRESPONDANCE : CANDIDATURE

Les enfants scolarisés en dehors de Merville en CE2 - CM1 - CM2 ou malades qui désirent participer au scrutin ou être candidat, doivent se faire inscrire à la Mairie avant le 27 mai 2000. Les bulletins de vote seront disponibles à partir du 3 juin 2000 à la Mairie et à remettre sous enveloppe avant le 15 juin 2000 à 12 H.

### INFO MAIRIE

La Mairie de Merville sera exceptionnellement fermée au public le Jeudi 18 Mai 2000, toute la matinée.

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons de Merville doivent se présenter à la Mairie le mois anniversaire de leurs 16 ans, munis de leur Carte Nationale d'Identité et du livret de famille de leurs parents.

### ETAT CIVIL

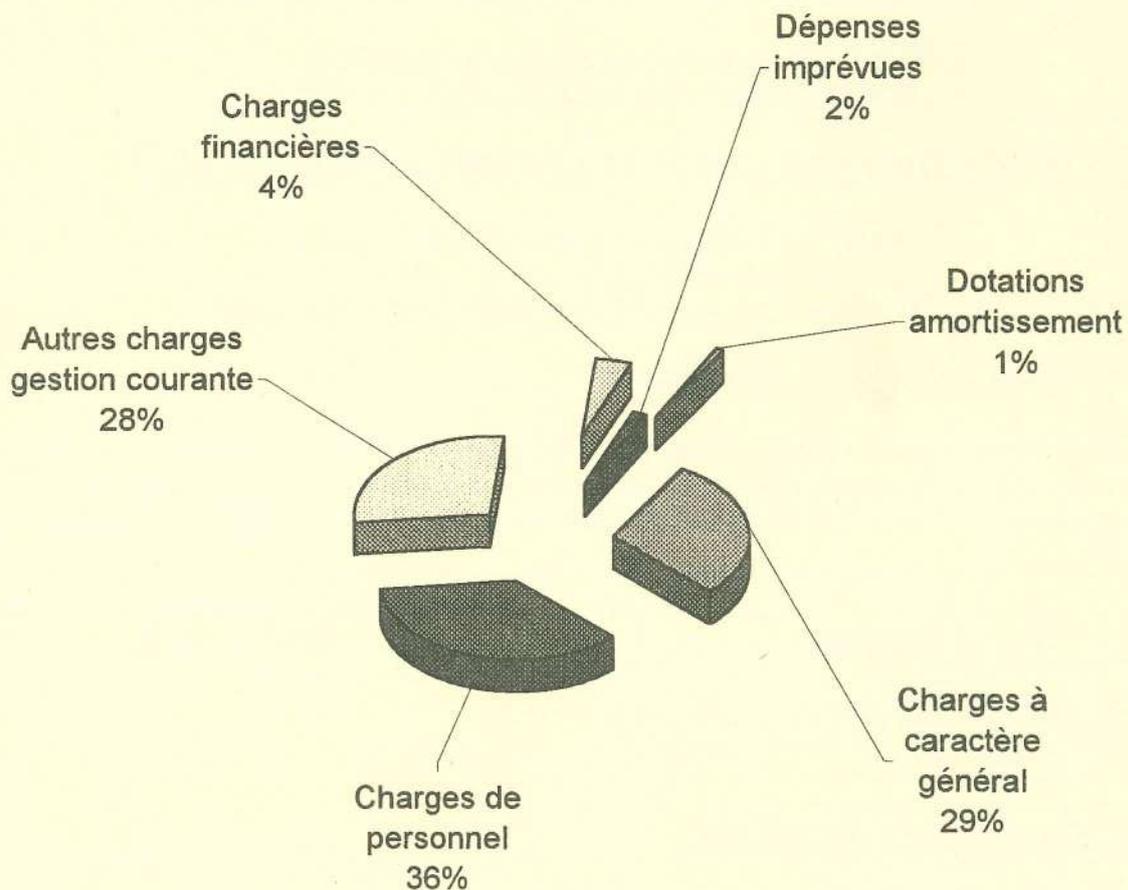
#### Naissance

Julie BORG née le Mercredi 05 / 04 / 2000  
A Toulouse.

**BUDGET COMMUNAL**  
**SECTION FONCTIONNEMENT : DEPENSES**

<u>Charges à caractère général</u> (Energie-électricité, Entretien bâtiment, téléphone, Etudes et recherches, cantine...)	3 313 187.00
<u>Charges de personnel</u> (34 personnes travaillent pour la collectivité, ce qui représente un équivalent de 26 emplois à temps plein)	4 067 361.00
<u>Autres charges de gestion courante</u> (Contribution ATGC, Ordures Ménagères, DECOSET, Subventions...)	3 237 850.00
<u>Charges financières</u> (Intérêts des emprunts, dettes...)	488 991.00
Dépenses imprévues de fonctionnement	180 000.00
Dotations aux amortissements	91 171.00
<b>TOTAL</b>	<b>11 378 560.00</b>

**DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT**

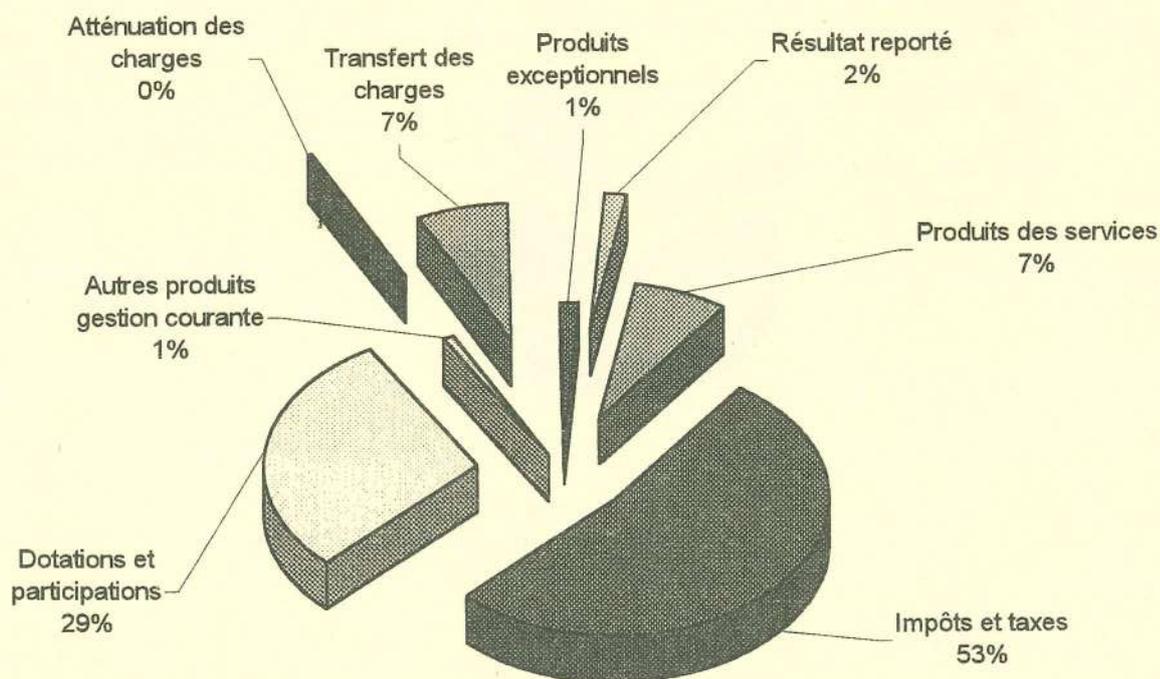


## BUDGET COMMUNAL

### SECTION FONCTIONNEMENT : RECETTES

<u>Produits des services</u> (Cantine, Redevance, AIC...)	837 452.00
<u>Impôts et taxes</u> (Direct, taxes Ordures Ménagères, taxes Pylônes électriques...)	5 950 952.00
<u>Dotations et participations</u> (Dotation forfaitaire, compensation taxe professionnelle, Fond national de péréquation...)	3 326 458.00
<u>Autres produits gestion courant</u> (Revenus immeubles)	92 350.00
<u>Atténuation de charges</u>	30 000.00
<u>Transfert des charges</u> (Indemnités de sinistres)	800 369.00
<u>Produits exceptionnels</u>	147 667.00
<u>ICNE Contre passation</u>	0.00
<u>Reprise sur amortissements et provisions</u>	0.00
<u>Résultat reporté</u>	193 312.00
<b>TOTAL</b>	<b>11 378 560.00</b>

### RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

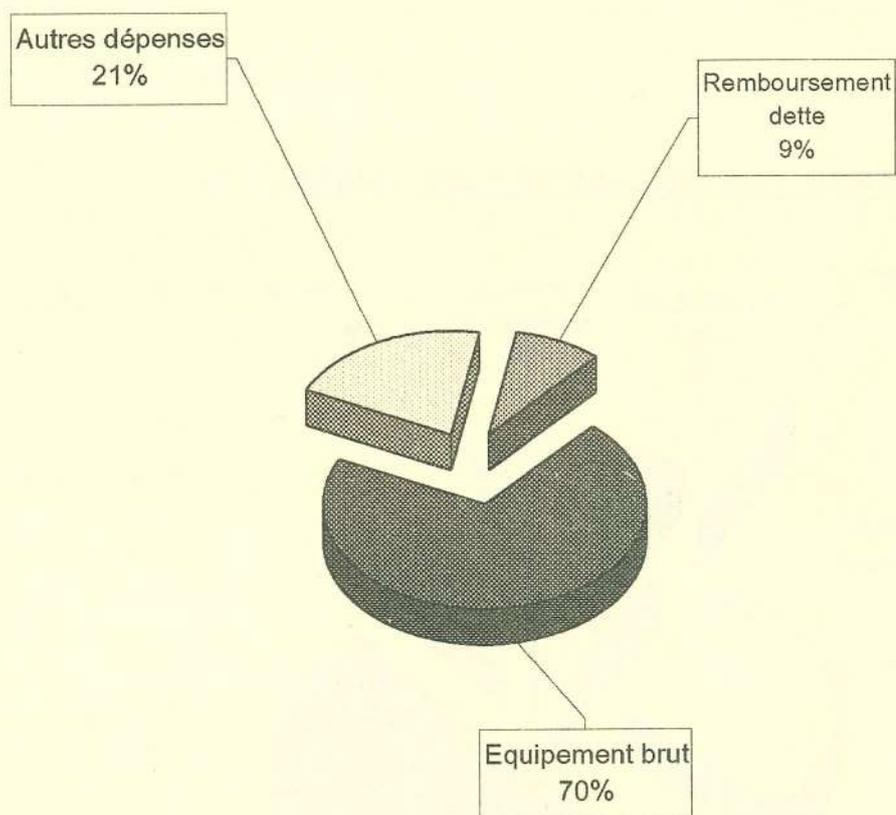


## SECTION INVESTISSEMENT

### DEPENSES

<b>Remboursement dettes</b>	1 201 228.00
<b>Equipement brut</b>	9 600 281.00
<b>Autres dépenses</b>	2 813 878.00
<b>TOTAL</b>	<b>13 615 387.00</b>

### DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT

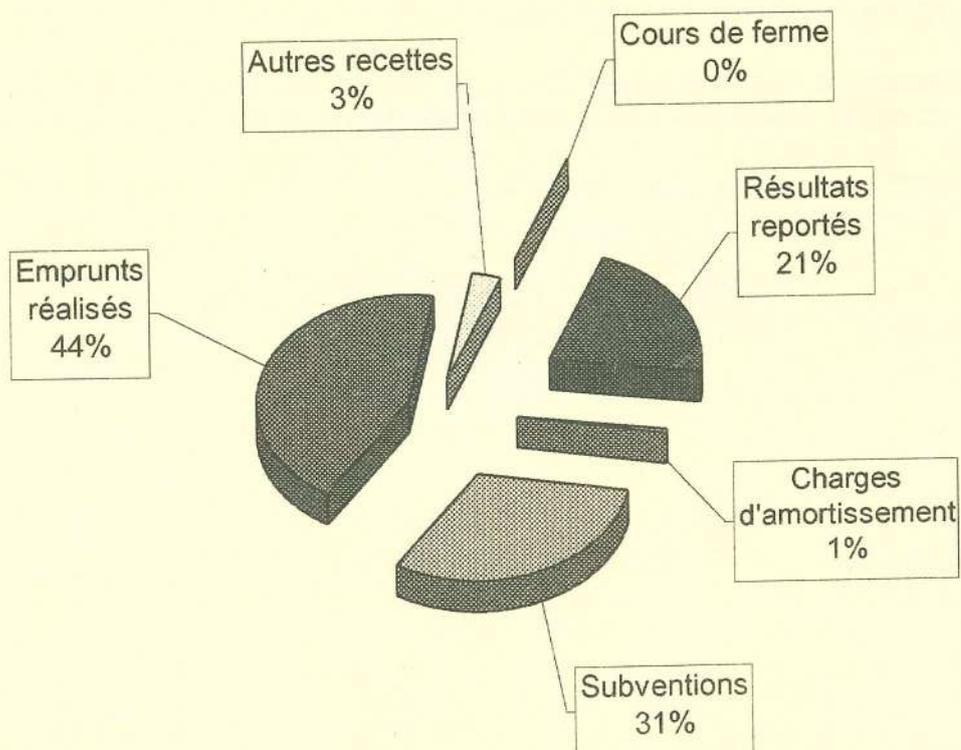


## SECTION INVESTISSEMENT

### RECETTES

<u>Subventions du Conseil Général et de l'Etat</u> (Mairie, Informatique, Bois de Bayler, urbanisation 3eme tranche...)	4 261 614.00
<u>Emprunts réalisés</u>	5 943 155.00
<u>Autres recettes</u>	412 958.00
<u>Cours de ferme</u>	10 000.00
<u>Résultat reporté</u>	2 896 489.00
<u>Charges d'amortissement</u>	91 171.00
<b>TOTAL</b>	<b>13 615 387.00</b>

### RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT



**Taux de taxes 2000 voté à l'unanimité :**

Taxe d'habitation	9.90 %	Taux 99 : 9.90 %
Taxe foncier bâti	8.39 %	Taux 99 : 8.39 %
Taxe foncier non bâti	68.71 %	Taux 99 : 68.71 %
Taxe professionnelle	15.16 %	Taux 99 : 15.16 %

**0 % d'augmentation des taux en 2000.****Quelques ratios de suivis du budget communal :**

Budget de fonctionnement hors immobilisation et hors résultat d'excédent reporté	1998 8 803 839	1999 9 830 454	2000 11 185 248
<b>Poids de la dette</b>			
Frais financier	712 420 8.09 %	424 814 4.32 %	488 911 4.37 %
<b>Charges de personnel</b>			
Rémunération et Cotisations sociales	3 195 041 36.29 %	3 633 678 36.96 %	4 067 361 36.36 %

**BUDGET ASSAINISSEMENT**

Il faut noter que pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, le budget annexe de l'assainissement est équilibré sans subvention du budget communal.

Après la réalisation de la 12<sup>ème</sup> tranche (relèvement de la ZAC) et de la 13<sup>ème</sup> tranche (CD 87 a , carrefour de la ZAC, branchement Couly et relèvement Factou), réalisés en 1999, l'agrandissement de la station d'épuration ainsi que la création d'un silo à boues sont inscrits au programme d'investissement 2000, pour un montant de 2 870 400 F T.T.C.

Les tarifs de l'assainissement, redevance forfaitaire et redevance au mètre cube d'eau consommée sont majorés de 2 %, ce qui représente une augmentation de 16.43 F pour une consommation de 150 m<sup>3</sup> dans l'année.

Les tarifs de branchement restent inchangés depuis 4 ans.

	Tarif 1998	Tarif 1999	Tarif 2000
Redevance forfaitaire	290.95	296.80	302.73
Redevance au m3	3.5	3.57	3.64
PRE maintenues constantes au tarif 97			
Maisons neuves	16 000	16 000	16 000
Immeuble collectif neuf (par appartement)	9 500	9 500	9 500
Redevance de raccordement Maisons anciennes	4680	4680	4680

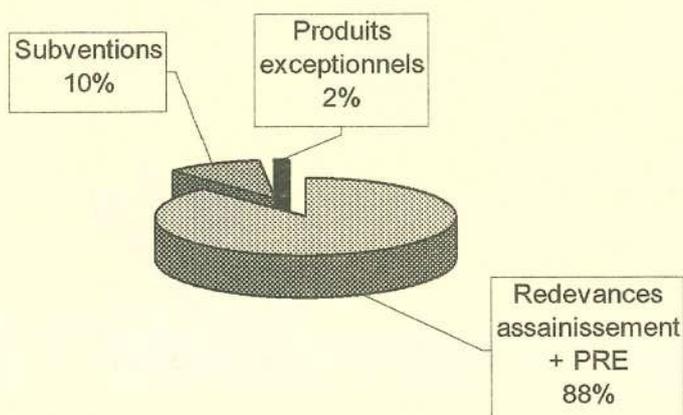
Tarifs communiqués par le Syndicat des Eaux de la Vallée de la Save et des Coteaux de Gascogne :

**TARIFICATION DE L'EAU POUR 2000**

Eau au m<sup>3</sup> : 5.34 francs H.T.

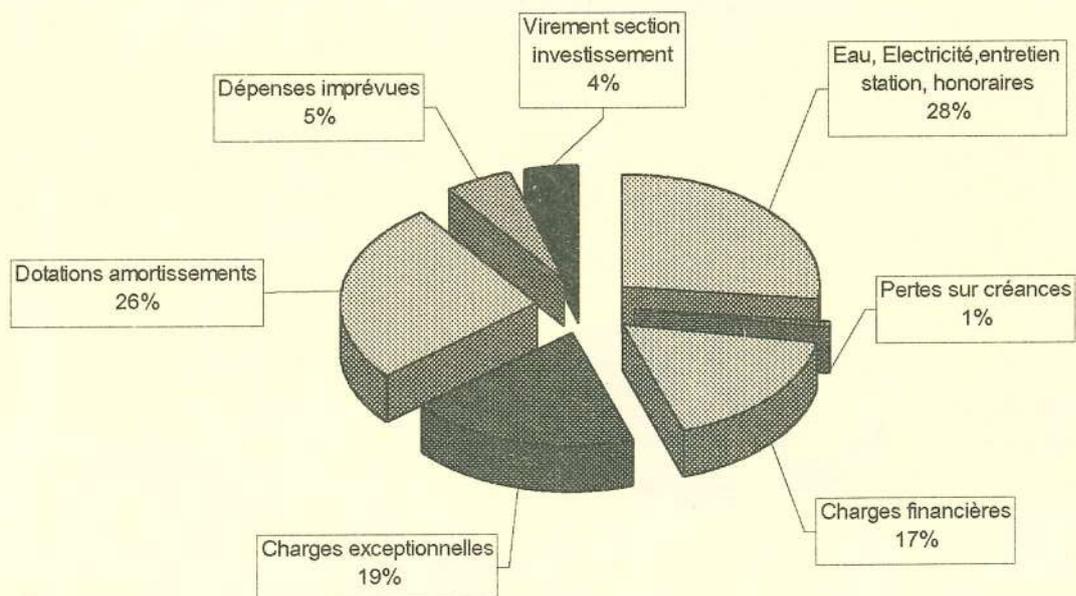
Redevance fixe : 253 francs H.T.

## RECETTES EXPLOITATION



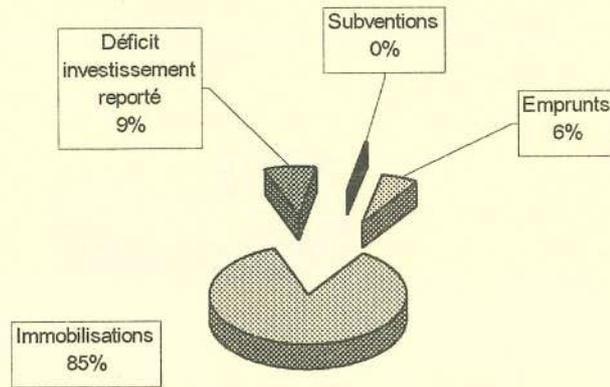
Redevances assainissement + PRE	691 376,00
Subventions	79 808,00
Produits exceptionnels	13 001,00
<b>TOTAL</b>	<b>784 185,00</b>

## DEPENSES EXPLOITATION



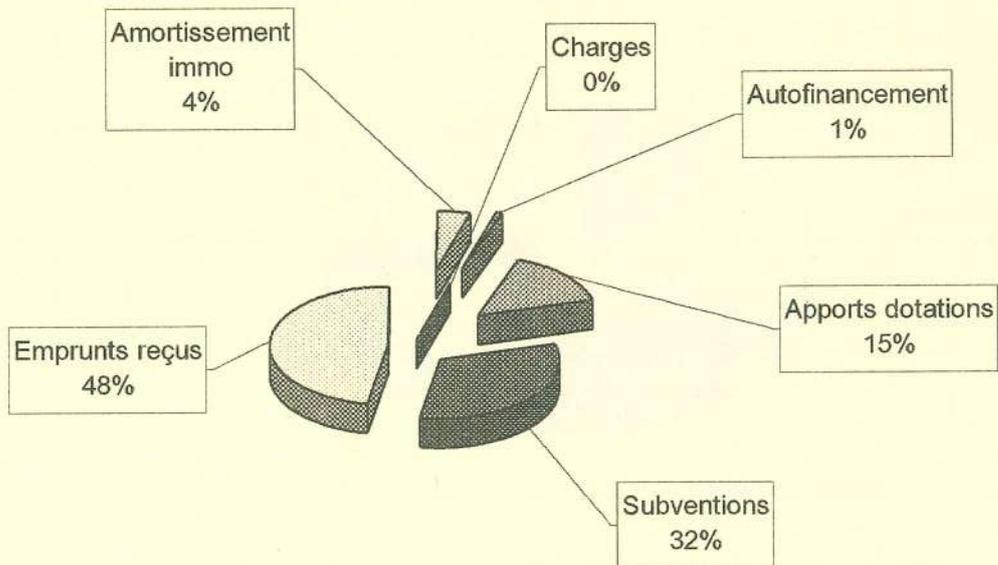
Eau, Electricité, entretien station, honoraires	210 493,00
Pertes sur créances	7 492,00
Charges financières	135 605,00
Charges exceptionnelles	147 667,00
Dotations amortissements	205 390,00
Dépenses imprévues	43 000,00
Virement section investissement	34 538,00
<b>TOTAL</b>	<b>784 185,00</b>

## DEPENSES INVESTISSEMENT



Déficit investissement reporté	391 743,00
Subventions	13 001,00
Emprunts	273 988,00
Immobilisations	3 853 440,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 532 172,00</b>

## RECETTES INVESTISSEMENT



Apports dotations	698 494,00
Subventions (Conseil Général et Agence de l'eau)	1 436 678,00
Emprunts reçus	2 157 071,00
Amortissement immo	196 803,00
Charges	8 588,00
Autofinancement	34 538,00
<b>TOTAL</b>	<b>4 532 172,00</b>

# LUNDI 8 MAI A MERVILLE

## COMMEMORATION DE L'ARMISTICE

9H15 Rassemblement devant la mairie

9h30 Messe du souvenir avec le concours de la chorale , de la batterie fanfare, des majorettes, de l'Amicale des Anciens Combattant ainsi que l'Harmonie d'Aussonne

10h30 Inauguration de la rue du 8 Mai 1945

10h45 Cérémonie commémorative au monument aux morts

Sonnerie par le REVEIL MERVILLOIS

Discours

Marseillaise par l'Harmonie d'AUSSONNE

## CEREMONIE DU 50<sup>eme</sup> ANNIVERSAIRE DU REVEIL MERVILLOIS

- Remise des médailles et diplômes
- Concert offert par le REVEIL MERVILLOIS, l'Harmonie d'Aussonne ainsi que les majorettes
- A l'issue de la cérémonie un apéritif sera offert par la municipalité

C'est donc le 8 Mai que la batterie fanfare va fêter son cinquantième anniversaire. L'occasion de retrouver ce jour là tous les anciens qui ont participés à la vie de notre société. Né juste après la seconde guerre mondiale, le « Réveil Mervillois » a connu un succès jamais démenti. Une réputation qui va jusqu'au bout de notre région, de nombreuses villes et villages ont apprécié la qualité de cette formation. Cette année du cinquantenaire verra un grand événement se dérouler dans notre commune. En effet un festival de batterie fanfare sera organisé le 25 juin 2000, et l'on pourra admirer les meilleures formations régionales.

Notre société travaille d'arrache-pied pour préparer ces manifestations qui vont transporter Merville dans le monde de la musique et de la fête.

Nous espérons que les mervillois répondront présents pour ces deux grands moments.

## AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET FNACA DE MERVILLE

Pour la deuxième fois, l'amicale des anciens combattants et FNACA de Merville organise des grillades.

Elles auront lieu le dimanche 21 Mai 2000 à midi. Ce repas sera servi, s'il fait beau sous les chênes de la mairie.

Faites parvenir le bulletin d'inscription ci-dessous à la quincaillerie SIMON.

Toutes les mervilloises et mervillois seront les bienvenus, et le meilleur accueil leur sera réservé.

NOM	NOMBRES DE PERSONNES

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION le 18 MAI 2000**

Participation 60 frs par personne

## FESTIVAL DE LA CITOYENNETE : ON Y ETAIT !!

Cinq de nos jeunes élus du Conseil Municipal Enfants ont, depuis le mercredi 22 mars, participé au Festival de la Citoyenneté organisé par la commune de Saint-Jean.

Nos cinq élues, Stéphanie HUILLET, Marion CASTAGNET, Marie-Alizée SCHERRER, Cécile MASO et Pauline GALIBERT ont pu au cours de ces rencontres de CMEJ (Conseils Municipaux d'Enfant et de Jeune), échanger des idées, des projets. Mais elles ont également pu entendre comment travaillaient leurs homologues et quels étaient les problèmes qu'ils pouvaient rencontrer.

A la grande fierté de Merville, notre commune est la seule de la région à posséder deux conseils municipaux, Enfant et Jeune, bien distincts. Les autres communes n'ayant qu'un seul conseil regroupant des élus âgés de 8 à 14 ans.

Deux des participantes ont tenu à vous communiquer leur expérience :

**Marion CASTAGNET :** « On a vu d'autres CMJ et nous les avons écoutés parler au micro et donner leurs projets. Puis, on nous a offert le goûter et tout le monde s'est réparti dans des ateliers pour travailler. Nous étions toutes dans le même groupe. Moi, j'ai trouvé ça génial ! »

**Stéphanie HUILLET :** Ce que j'ai pensé de la journée de mercredi ? J'ai pensé qu'elle était super, surtout avec les jeunes ! L'accueil génial. On a parlé de ce qu'on faisait dans le conseil municipal. Deux d'entre nous sont allés parler au micro. Ensuite, il y a eu le goûter. Après, on a réfléchi avec les jeunes pour communiquer entre conseillers. Il y a eu des questions entre nous. Puis, la journée s'est terminée. C'était super !!!

Le bilan de ces rencontres : les jeunes élus souhaiteraient que ces rencontres se renouvellent fréquemment et que les divers conseils du département et de la région puissent rester en contact et puissent communiquer entre eux. Au sein du Conseil Municipal Enfant de Merville, il a été évoqué l'idée de réaliser des échanges sur une demi-journée entre conseils. Idée à suivre !!

## COMITE DE JUMELAGE DE MERVILLE

Une nouvelle association vient donc de naître à Merville. L'idée de créer ce type de démarche est une idée du conseil municipal des jeunes qui a longuement et minutieusement élaboré ce projet. Aujourd'hui encore, ils travaillent en commun avec l'équipe d'adultes qui a la charge de la réalisation concrète de ce projet sur le terrain.

Lors de la première réunion publique du 8 mars 2000, le grand nombre de mervillois présents étaient un encouragement pour nos jeunes du conseil municipal. Pour la mise en route de cette nouvelle association, un peu différente des autres, une réunion plénière a permis de constituer un conseil d'administration en pour assurer la gestion.

Le comité de jumelage a pour mission de mettre sur pied la rencontre avec BERGANTINO, commune d'Italie. Au-delà d'une simple visite, le jumelage de communes d'Europe va beaucoup plus loin. Les échanges culturels, touristiques et bien d'autres encore sont à l'ordre du jour. Une mission confiée par le conseil municipal des jeunes, qui a mis beaucoup d'espoir dans cette démarche.

Merville reste une terre d'accueil, puisque de nombreuses familles d'origine italienne sont présentes sur notre commune.

Je me félicite de la présence de représentants de ces familles qui nous ont rejoints sans attendre. Notre association est ouverte à toutes celles et ceux qui ont envie de découvrir ou redécouvrir un village italien. Pour certains il s'agira d'un retour aux sources, pour d'autres la découverte d'un mode de vie différent. Le fait de recevoir puis d'être reçu est très important, cela permet de créer des liens entre familles, qui souvent dépassent pour certains le cadre du jumelage.

Notre rôle est très vaste, pour organiser ce genre de rencontres,, au-delà de toutes les subventions que l'on peut espérer, il est nécessaire de s'autofinancer pour gérer au mieux notre activité.

La préparation de ces manifestations reste un point important, car à travers la présentation de notre commune, nous proposerons à nos invités une visite bien plus large pour faire découvrir notre région.

Au cours de la première rencontre avec nos homologues italiens, nous avons préparé un programme pour le 23,24 et 25 juin 2000. Tous les mervillois seront associés à cette première rencontre avec notamment des repas communs.

Si le temps le permet, nous profiterons des nouvelles installations du bois de BAYLER avec un repas champêtre. Prochainement le programme sera communiqué dans tous ses détails.

Le rôle du comité de jumelage est d'être le lien entre tous les acteurs qui désirent participer à la découverte d'horizons nouveaux, BERGANTINO est la première étape, d'autres suivront, de par la volonté de chacun.

Merci à toutes celles et ceux qui ont adhéré à ce projet, et bienvenue au comité de jumelage.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à nous mettre au travail !!!

LE PRESIDENT  
Adrien KIENER

## BESSONATGE

È ben, òc, la nòstra comuna s'es bessonada ambe la de Bergantina. Lo nòstre vilatge es besson d'un vilatge italian.

Besson : la mèma paraula que designa dus fraires nascuts en mèma temps e la ligason feita d'escambis entre doas comunautats. A través aquela paraula es coma se d'estrangièrs devenián fraires.

Es vertat que estre Italian, estre Francés, estre Anglés o Aleman vòl pas diser mai grand causa, que totes fasèm semblant de nos diser Europèncs.

È puèi sèm venguts onèstes, sávis, bons, rasonables, civilizats: auèi, avèm après a respectar los estrangièrs, a los aimar, a lor balhar e a recebre d'els. Acabada la barbaria del temps que la paura que traversava las Alpas èra acuelhida coma de bestial. Acabat lo temps que fasiám trimar per un crostet aquela man d'òbra bon mercat. Acabat lo temps que que los estrangièrs, « los macarònis », qu'avián pas de noms coma los nòstres, que se vestissián pas coma nosautres ( totjorn ambe de fotrals de capèths,) que manjavan pas coma nosautres ( sonque de pastas e de pollenta e mai de còps que i a, disián d'unas, de polas mòrtas qu'anavan desenterrar ), qu'èran capelats de mainatges ( per tocar las allocacions ! ), qu'èran pas onèstes, ( panavan, colhonavan lo monde dins los afars ), qu'èran fenhants, malaisits, ibronhas, devián suportar lo mespretz de totes. L'estrangièr anava pas beure dins lo mèma café que los autres, anava pas dançar dins lo mèma bal que los autres, e de tot biais, dançava pas ambe las mèmas dròllas que los autres. È quand un dròlle o una dròlla se maridavan ambe l'estrangièr, aquò èra la vergonha per tota la familha ...

Non, auèi, èn çò nòstre l'estrangièr es plan acuelhit, cal que siague lo país de la comunautat que ven.

È d'unas diràn que sèm racistas, xenofòbs ... Non, nos afraireram, bastissèm Euròpa ambe los nòstres ancians enemics, e seriám de nacionalistas fregeluts, elegeires simpatisaires de la dreita extrèma ? Vesètz plan qu'avèm caminat dempuèi la darrièra guèrra ( enfin la qu'apelam la darrièra ) e dempuèi la declaracion universala dels dreits de l'òme de 1948.

Anèm, ara bastissèm Euròpa. Cal èstre un brica pacient : quand aurèm acabat Euròpa, nos atelarèm a far lo monde.

È dins un cinquantenat d'annadas, benlèu que bessonarèm lo nòstre vilatge ambe un doar de Quabilía.

### Comment lire l'occitan ?

**o** se prononce **ou** : l'ostal=*l'oustal*

**ò** se prononce **o** : la pòrta=*la porto*

**a** à la fin des noms, des verbes et des adjectifs se prononce **o** :

la saca=*la sacco*, sauf s'il est surmonté d'un accent aigu :

la malautiá=*la malaoutio*

**v** se prononce **b** (ou dans notre région **ouè** lorsqu'il est entre deux voyelles) : la vaca=*la baco* ; aver=*aouèr*

**nh** se prononce **gn** : canhàs=*cagnas*

## PETANQUE

Le 26 mars ont eu lieu à Merville, les championnats secteur doublettes féminins. Malgré un temps froid et pluvieux, une vingtaine d'équipes étaient venues en découdre pour s'octroyer le titre de championnes secteur, et de surcroît une place qualificative pour les championnats Haute-Garonne à Saint-Sulpice. C'est l'équipe mervilloise AMANS - VERNETTI qui, au terme d'une partie rondement menée, battait en finale l'équipe GAZERA- GAZERA d'Aussonne.

D'autre part, au parallèle triplette qui réunissait une soixantaine d'équipes, ce fut encore une équipe mervilloise GENDRE - MURGIA - AMANS, qui battait en finale l'équipe SUZANS - BENEDICTO - LOPEZ de Colomiers.

Le 8 avril, au Grès, se sont déroulés les championnats secteur Seniors : 3 équipes mervilloises se sont particulièrement distinguées lors de cette compétition qui réunissait une soixantaine d'équipes. Ce fut l'équipe SIMOES - VERGES - N'GUYEN qui remportait ce concours et se retrouvait ainsi champions secteur. Deux autres équipes mervilloises étaient à l'honneur : l'équipe LAFLEURANCE - GENESTET - LLAMAS vice-champions secteur, et l'équipe SERAN-FONTANIE - ARNAUD qualifiée pour le championnat Haute-Garonne qui aura lieu à Fonsorbes.

Un grand bravo à tous ces joueurs !!

## TENNIS CLUB DE MERVILLE

Le 1<sup>er</sup> avril, et ce n'était pas un poisson, Jean PRESTIMAR nous a présenté son grand spectacle de magie.

C'est devant une soixantaine de spectateurs de tout âge que des bougies ont disparues, des colombes, des foulards et un lapin sont apparus. Après avoir rêvé, tout le monde s'est retrouvé autour d'un goûter.

Nous remercions Jean PRESTIMAR pour sa prestation bénévole.

N'oubliez pas de noter nos prochains rendez-vous :

- **Samedi 13 mai** à partir de **14 h** : JOURNEE PORTES OUVERTES.

Venez découvrir ou redécouvrir le tennis. Animations, démonstrations et surprises vous seront offertes.

- **Dimanche 18 juin** : FETE DU TENNIS.

La fête que tous les enfants de l'école de tennis attendent car cette journée leur est réservée.

A bientôt sur les courts !!

Le Bureau.

## CENTRE DE LOISIRS

### MERCREDIS

#### Programme d'activités : MAI

#### THEME : *L'Univers des chevaux de courses*

JOUR	AGE	3 - 6 ans	6 - 12 ans
<u>Mercredi 03 Mai</u>	Demi-journée	Temps calme	Présentation du thème Préparation des questions pour le 17 mai
<u>Mercredi 17 Mai</u>	Demi-journée	Jeux SORTIE CINEMA « Stuart-little » Sup : 20 frs	SORTIE L'hippodrome de Grenade Sup : 10 frs
<u>Mercredi 24 Mai</u>	Demi-journée	Temps calme	SORTIE Hippodrome de la Cépière...Rencontre avec les jockeys...
<u>Mercredi 31 Mai</u> Journée	Journée	Temps calme Jeux	GRAND JEU « Le Tiercé »

# FETE DES ASSOCIATIONS

Samedi 27 MAI 2000

## PROGRAMME

- 10 h 30 : Messe animée par la Chorale Paroissiale
- 11 h 30 : Dépôt de gerbe à la croix du cimetière, à la mémoire  
des anciens membres des associations  
Sonnerie aux morts
- 12 h 00 : Apéritif offert par les associations à la Salle des  
Fêtes de la Mairie
- 15 h 00 : Stade Municipal ... Jeux inter-associations animés  
par Jean-Pierre TREBEL
- Tout le long de l'après-midi, animations pour petits  
et grands :
- Orgue de Barbarie
  - Portraitiste
  - Ballons – Clowns
  - Tourneur sur bois – Forgeron
  - Collectionneurs d'outils
  - Sculpteurs sur pierre
- 18 h 30 : Remise des prix et apéritif offert par la municipalité
- 21 h : Repas Paëlla
- 22 h : Bal



Cher ami,



En 1954, le Football Club Mervillois sortait d'une période difficile pendant laquelle le club avait été mis en sommeil. Des amoureux de ce sport relançaient la pratique du football sur le terrain de Beaumont jusqu'en 1983.

Ayant fait partie de l'effectif du club pendant cette période, tous les joueurs « SENIORS », ainsi que leur épouse, sont invités à participer à une soirée de retrouvailles prévue le 13 Mai 2000.



### PROGRAMME

- 15 h Rendez-vous au Stade Municipal pour ceux qui voudront rechausser les crampons.
- 18 h Réception officielle Place de la République (ancien Stade de Beaumont), suivi d'un apéritif et d'une brochure-souvenir.
- 20 h Repas dansant à la Salle Polyvalente.

**Prix du repas : 100 F par personne.**

---

Pour une meilleure organisation, il serait souhaitable que tu nous fasses parvenir ta réponse ainsi que ton règlement avant le 27 AVRIL 2000 à :

M MARCHAND Marcel 43, Rue Emile Pouvillon 31330 MERVILLE  
**Tel : 05.61.85.05.54**

**Participation à la réception : OUI NON**

**Participation au repas : OUI NON**

**Si Oui, Nombres de personnes**

**Mon règlement de**

Renseignements :  
 M BEDEL Jean 05.61.85.08.18  
 M SANTACREU José 05.61.85.02.92  
 M JACOB Paul 05.61.85.05.74

# BASKET MERVILLOIS

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous indiquer que le club BASKET MERVILLOIS fête cette année ses dix ans d'existence.

Aussi, nous vous invitons à participer à ce titre à une soirée dansante qui se déroulera à la suite de notre tournoi annuel le :

- SAMEDI 20 MAI 2000  
à la salle polyvalente de Merville

Nous serions heureux de vous y retrouver afin de fêter ensemble cet anniversaire autour d'un buffet froid qui débutera vers 19 h 00 par un apéritif.

Afin de gérer au mieux notre organisation (nombre de repas à commander ...) nous vous demandons de bien vouloir répondre avant le **25 Avril dernier délai** à l'adresse indiquée au bas de ce courrier. Une participation financière de 70 F par adulte et enfant au dessus de 12 ans et de 35 F par enfant vous sera demandée (joindre obligatoirement le chèque lors de l'inscription).

Pour les personnes intéressées uniquement par la soirée dansante l'entrée sera de 40 F.

En espérant vous compter nombreux parmi nous ce soir là,

LE BUREAU

---

NOM :	Prénom :		
Nombre d'adultes et enfants de + de 12 ans	Prix :	F x	=
Nombre d'enfants :	Prix :	F x	=

Montant total du chèque :

---

La saison continue et nos équipes se distinguent par leur classement :

- Les poussins sont 4<sup>ème</sup> de leur poule et se « battent » bien pour des débutants.
- Les benjamines ont fini les deux premières parties du championnat 1<sup>ère</sup> de leur poules et ont donc été qualifiées pour jouer dans le TOP 16 (c'est-à-dire parmi les 16 meilleures équipes de la REGION). Elles connaissent quelques difficultés actuellement mais persévèrent. Merci à Martine, leur entraîneur qui a su créer un groupe exemplaire. BRAVO MESDEMOISELLES, CONTINUEZ.
- Les cadets ont gagné leurs derniers matchs. Ils sont actuellement classés 3<sup>ème</sup> sur 7. Ils progressent chaque week-end et semblent bien motivé grâce à Joëlle.
- Les cadettes sont actuellement 1<sup>ère</sup> de leur groupe. Plus de discipline et de sérieux leur permettraient de gagner plus aisément leurs matchs.
  
- Les séniors filles sont quant à elles 2<sup>ème</sup>. Elles sont en passe de monter en catégorie supérieure. Souhaitons leur bonne chance pour cette fin de championnat.

Madame Véronique CABALLERO  
- Secrétaire Basket Mervillois -  
26 Lot. Les Erables - 31330 MERVILLE  
Tél. : D : 05.61.85.06.39 - B : 05.61.71.72.56

# AU BORD DE L'OCEAN...

*Au mois de mars, les CE 1 de Marie-Claude BORASO et Alain LOZES ont passé 5 jours en classe de mer, au bord de l'Océan Atlantique à Urrugne...*

*Une activité particulièrement agréable fut la matinée à Sainte-Barbe où nous avons pêché des animaux à la main ou à l'épuisette.*

*Ensuite, nous avons étudié avec intérêt leur comportement puisque nous les avons installés dans l'aquarium du centre. Quelques-unes de leurs particularités nous ont étonnés. Nous les avons remis à l'eau à la fin du séjour.*

*La visite au musée de la mer de Biarritz nous a permis d'admirer bien d'autres espèces présentes dans le golfe de Gascogne.*

*Nous avons aussi apprécié la virée à la Rhune : la montagne des basques qui culmine à 907 m d'altitude. Un petit train à crémaillère nous a conduit jusqu'au sommet.*

*Une vue incroyable, c'était notre première fois !*

*Un paysage magnifique s'offrait à nos regards émerveillés : la baie de Saint-Jean de Luz avec ses trois digues (Socoa, Artha, Sainte-Barbe), les lacets de la Nivelle, les plages des Landes et toutes les Pyrénées.*

*Pendant trois heures d'une descente difficile à travers des forêts de sapins, de mélèzes, de chênes, de hêtres et de bouleaux, nous avons rencontré des vautours, des moutons et des petits chevaux basques : les pottoks.*

*Que nous avons bien dormi cette nuit-là !!*

**RECETTE DE NOS GRANDS MERES –  
à repas convivial recette familiale**

**Recette N°29**

**CREME ANGLAISE**

**Préparation : 5mn**

**cuisson : 30mn**

**Ingrédients pour 6 personnes:**

9 jaunes d'œufs

1 litre de lait

1 gousse de vanille fendue

100gr de sucre semoule

**Réalisation**

- faites bouillir le lait avec la vanille et le sucre
- Battez les jaunes d'œufs dans un grand bol
- Placez ce bol sur un bain-marie
- Versez doucement le lait sur les jaunes d'œufs en fouettant
- laissez épaissir lentement en remuant sans cesse avec une spatule en bois
- Arrêtez impérativement la cuisson avant les premiers signes d'ébullition
- Laissez refroidir
- Retirez la vanille
- Versez dans un saladier et placez au réfrigérateur
- A savourer nappée sur de nombreux desserts et entremets

**Bon appétit !!**

**CLUB DU 3<sup>ème</sup> AGE**

Le jeudi 25 mai 2000, le Club du 3eme Age de Merville fera sa sortie annuelle en pays d'Albret dans le Lot-et-Garonne.

Le matin, visite de la ville de MEZIN, dégustation à la ferme de CAGNET de produits régionaux, et repas au restaurant « Le Relais de Gascogne » à MEZIN.

L'après-midi, visite du « Parc de la Garenne » à NERAC, ainsi que la chocolaterie « La Cigale ».

Le retour à Merville sera en fin de soirée.

**COMITE DE JUMELAGE**

Les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes vous informent que les personnes qui souhaitent adhérer au Comité de Jumelage pourront le faire durant tout le mois de Mai. A cet effet, un stand sera prévu lors du vide-grenier du 7 Mai. Celui-ci se tiendra en face de l'église, devant le Local Jeunes.

Les adhésions sont annuelles et les tarifs sont les suivants :

-personne seule	:	100 frs
-couple	:	150 frs
-enfant	:	50 frs /enfant
-étudiant, chômeur	:	50 frs
-famille	:	200 frs

Les personnes qui ne pourront venir au stand, pourront contacter Pascale au 06.68.87.59.15, qui sera ravie de leur délivrer la carte de membre. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le même numéro.

**REPAS CHAMPETRE**

Dans le cadre de la venue de la délégation italienne, au mois de juin, le Comité de Jumelage de Merville vous informe qu'un repas champêtre sera organisé le SAMEDI 24 JUIN 2000, au Jardin Public du Bois de Bayler. Ce repas sera ouvert à toute personne désirant se joindre aux festivités et connaître les représentants de BERGANTINO. Les informations concernant le menu, les prix et les inscriptions vous seront données dans le prochain bulletin municipal. Mais d'ores et déjà, pensez à réserver votre samedi !

## FOYER RURAL

Vendredi 12 Mai 2000 : Théâtre à 21 H sous chapiteau

### « JACQUES ET SON MAÎTRE » par L'AGIT

A l'occasion de « Jacques et son maître », l'AGIT accueille le public dans son auberge, un petit chapiteau placé à côté de celui, beaucoup plus grand, où se déroule le spectacle.

On entre donc prendre un verre au bar. Ils sont en costumes de scène et servent, vont et viennent au milieu du public, prennent la parole... Puis ils nous amènent au-dehors, à la rencontre de diverses surprises avant de nous entraîner à l'intérieur du grand chapiteau : agencement de cirque, gradins autour d'une scène circulaire, des musiciens qui accueillent le public... Jacques et son maître arrivent !

Celui qui n'est qu'un valet parvient à s'émanciper par la prise de parole. A la fin, il est l'égal de son maître, en parole sinon par le statut social.

Inventions scénographiques, images poétiques, truculences et éclats de voix, travail du texte, de la langue et des idées, ils ne nous lâcheront pas, c'est physique pendant les deux heures de la représentation, avec des comédiens ayant aussi pratiqué les arts du cirque, la musique ou la danse !

Ensuite, ceux que tout cela aura mis en appétit pourront revenir au petit chapiteau transformé en auberge/restaurant et commander un repas « à la carte » qu'ils partageront avec les comédiens. Agréable non ? ?

Représentation possible grâce à une aide à la diffusion du Conseil Général, « Jacques et son maître » font un détour par Merville et ce serait vraiment dommage de les rater !!

Tarifs : 60 F

: 40 F Adhérents Foyers Ruraux

### Dimanche 7 Mai 2000 : VIDE-GRENIER

Çà y est, la 5<sup>e</sup> édition du vide-grenier et foire artisanale de Merville se prépare. Vous pouvez encore vous y inscrire jusqu'au 4 Mai 2000.

Particuliers : Feuilles d'inscriptions disponibles à la Bibliothèque ou à la Mairie de Merville

: Renseignements au Tel. 05-61-85-10-26 et 05-61-85-89-26

Artisans : « Tel. 05-61-85-08-86

### Autres dates à retenir

10-11-12 Juin : Rencontres départementales de Théâtre Amateur

16 Juin : Gala de DANSE

17 juin : CYCLO-FOLIES (Préparez vos engins !!)

## BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre du projet « Ecrivains en résidence » expliqué dans le bulletin municipal du mois de Mars, nous vous rappelons que plusieurs ouvrages de Patrick DEVILLE sont disponibles à la bibliothèque, pour les personnes qui voudrait les lire en vue d'une rencontre avec l'auteur.

Quant au second écrivain, Luigi De ANGELIS, il continue à travailler sur l'écriture d'un scénario avec les élèves de la classe de CM2.